



Mercredi 2 juillet, les organisations syndicales étaient reçues par le DASEN et les services afin d'évoquer les recours et les conditions du mouvement 2025.

Concernant le mouvement inter-départemental, lors des permutations informatisées, 73 collègues ayant formulé une demande de mutation hors du Nord ont obtenu leur mutation quand 66 autres nous rejoignent. Pour les Ineat-Exeat, il y a eu 3 départs pour 10 arrivées.

Le secrétaire général du DASEN s'est dit satisfait de l'équilibre de la situation (76 arrivées pour 76 départs). Nous n'avons pas eu les chiffres des demandes déçues.

La FSU-SNUipp 59 déplore le peu de satisfaction aux demandes de permutations, Notamment entre le Nord et le Pas-de-Calais depuis plusieurs années. Pour les collègues, il s'agit très souvent de situation d'éloignement vis à vis de leurs familles et leurs bassins de vie, source de souffrance et de mal-être.

Les résultats au CRPE 2025 ont été publiés le 12 juin. 339 candidat·es ont obtenu leur affectation dans le Nord, soit 70 % des admis·es de l'académie : 312 via le 1^{er} concours interne, 9 via le concours interne et 18 via le 3^e concours externe. 8 collègues ont été renouvelé·es par la commission de titularisation et 20 sont prolongé·e·s suite une absence supérieure à 36 jours durant leur année de stage. Avec les détachements et intégrations, cela représente 376 stagiaires pour la rentrée 2025. 97 effectueront leurs stages à mi-temps dans les classes (DU entrée dans le métier). La liste complémentaire n'a pour l'heure pas été appelée et nous n'avons eu aucune garantie qu'elle le soit. Le secrétaire général nous a dit que « vraisemblablement » des contractuel·le·s seraient embauché·es dans le Nord.

À la FSU-SNUipp 59, nous sommes très attachés au concours, néanmoins, le manque de personnels pour accomplir le service public d'éducation dans de bonnes conditions, nécessite une augmentation significative du nombre de postes au CRPE et cela doit passer par l'embauche de l'ensemble des candidat·es sur la liste complémentaire. D'autant que cette année, une quinzaine de stagiaires ont démissionné sans que cette situation soit prise en compte et compensée dans le nombre de places au CRPE 2025.

Pour le mouvement intra-départemental, 3502 collègues ont participé au mouvement, 2148 de façon facultative et 1354 de façon obligatoire. 1756 ont obtenu satisfaction soit 50,74 %, c'est à peine mieux que l'an dernier. 66 collègues ont obtenu un vœu hors barème, 55 d'entre eux ont déjà formulé un recours !

Le 13 juin, 402 collègues n'avaient aucune affectation pour la rentrée, soit 11,46 % des participant·e·s. Nous avons 2 mois pour formuler un recours, soit jusqu'au 13 août. Au 30 juin, 130 recours avaient été déposés sur la plateforme Colibri, 74 ont été étudiés par le DASEN, 4 ont obtenu un avis favorable, 12 ont été refusés.

La phase manuelle des affectations aura lieu du 15 au 30 juillet, date à laquelle nous connaissons toutes et tous notre affectation de bassin.

À la FSU-SNUipp, nous sommes attachés au paritarisme lors des opérations de mouvement et de promotion. Depuis le vote de la loi « Darmanin Dussopt » dite de transformation de la fonction publique, les organisations syndicales sont exclues des décisions et nous ne pouvons vérifier leur équité faute de transparence. Vous êtes 30 à nous avoir confié votre recours et, pour une partie d'entre vous, nous avons pu constater une erreur de la part de l'administration dans l'application des règles du mouvement, ce qui constitue pour vous, mais pour l'ensemble de la profession une rupture d'équité totalement injuste. Nous exigeons la prise en compte des situations personnelles lors des opérations du mouvement et l'amélioration des conditions de travail et de salaire de l'ensemble des collègues dans l'intérêt du service public d'éducation.

À partir du 7 juillet, les collègues ayant eu un rendez-vous PPCR durant l'année recevront le compte rendu de leur IEN. Lisez-le et commentez-le sous les 15 jours, avant de préparer un recours.

La FSU-SNUipp revendique une évolution de carrière déconnectée des inspections et contrôles de la hiérarchie.

Les représentant.es de la FSU SNUipp pour le Nord